VILLE DE BOUILLON

Procès-verbal de la séance du Conseil Communal du jeudi 10 juillet 2014

Présents : MM & Mme Defat A, Bourgmestre-Président,
Arnould P, Poncelet J , Denis G, Houthoofdt A, Echevins,
Joris B, Présidente CPAS,
Gobert, Lemmens V, Albert A, Maqua J Adam D, Georges N, Gérard A, Pochet A, De Wachter P, Conseillers,
Mathieu J, Directeur général.

Absents : MM Dachy F, Istace F, conseillers.

Il est 20 H . Le Président ouvre la séance.

SEANCE PUBLIQUE

Administration

1. P.V. des séances du 27.05.2014 et 26.06.2014.

Par 14 oui et 1 abstention (J.Maqua absente à cette séance), approuve le PV du 27.05.2014.
Par 9 oui et 6 abstentions (MM Denis G, Gobert A, Albert A, Mmes Maqua J, Georges N et Gérard A), approuve le PV du 26.06.2014.

ADL

2. Approbation avant-projet ADL et demande agrément de celle-ci auprès du SPW.

A l'unanimité, approuve cet avant-projet et la demande d'agrément de l'ADL.

Comptabilité

3. Subside extraordinaire de 18.312,20€ pour le Parc Naturel « Lesse & Semois » : liquidation.

A l'unanimité, vote ce subside.

Fabriques d'Eglise

4. Avis sur le compte 2013 de la F.E. de Rochehaut, Ucimont, Poupehan et Frahan.

A l'unanimité, émet un avis favorable sur ces comptes présentant le boni suivant :

- Rochehaut : 19.496 €
- Ucimont : 6.206 €
- Poupehan : 3.507 €
- Frahan : 1.494 €

S.R.I.- P.I.T.

5. PIT : adaptation du Règlement Organique du SRI Bouillon.

A l'unanimité, approuve cette adaptation qui consiste à ajouter au R.O.I. la fonction d'ambulanciers-chauffeurs non pompiers professionnels pour le P.I.T. avec la remarque de M.Gobert acceptée par le Bourgmestre, qui demande qu'on ajoute dans les attendus que le sapeur pompier volontaire déjà badgé ambulancier peut également postuler à ce poste.

6. PIT : convention entre la Ville de Bouillon et VIVALIA pour l'installation d'un PIT à Bouillon.

A l'unanimité, vote cette convention.

7. PIT : décision et conditions de recrutement de 6 chauffeurs ambulanciers professionnels pour le SRI Bouillon.

A l'unanimité, décide et fixe les conditions de ce recrutement.

8. P.I.T. : CSC pour la fourniture du mobilier nécessaire au vestiaire.

A l'unanimité, vote ce CSC pour un montant estimatif de 26.620 € TVA C.

9. S.R.I. : décision et conditions de recrutement de sapeurs pompiers ambulanciers volontaires pour Bouillon et le PAF.

A l'unanimité, décide et fixe les conditions de ce recrutement.

10. S.R.I. : programme d'acquisition du matériel d'incendie pour la période 2011-2017 : fourniture pour le véhicule de signalisation compact : approbation de la dépense.

A l'unanimité, approuve cette dépense au montant estimatif de 2.159,85 € TVA C

11. Décision de principe de procéder au « tarmacage » du parking de l'Arsenal du SRI.

A l'unanimité, marque son accord de principe pour procéder seulement à un enduisage du parking avec traçage de l'aire d'atterrissage pour un hélicoptère.

Mme J.Maqua quitte la séance.

Personnel

12. Réforme des Grades Légaux : modification du statut pécuniaire applicable au Directeur Général et au Directeur Financier.

A l'unanimité, vote cette réforme.

Circulation routière

13. Règlement complémentaire de roulage : interdiction de stationnement dans la Grand'Rue, Rue des Casernes & Rue des Augustins.

A l'unanimité, vote ce règlement.

Urbanisme – PCM – Crédits d'Impulsions

14. Plan d'alignement , élargissement et prolongation de la Ruelle Lolette à Corbion vers la Rue du Boulet selon tracé du chemin vicinal n° 8 à Corbion.

A l'unanimité, d'accepter la cession gratuite en faveur de la Commune, par Mr Philippe Maqua, Ruelle Lolette, 13 à 6838, Corbion (parcelles n° 933R, 35B, 38^{E} & 38D) ; par la sa Hôtel des Ardennes, rue de la Hate, 1 à 6838 Corbion (parcelle n° 935T3) ; Mr Jean Maqua,

rue du Boulet, 3, 6838, Corbion (parcelle n° 933T) ; Mr Raymond Maqua, rue de la Hate, 11 à 6838, Corbion (parcelles n° 934M& 933P); Mme Julie Maqua, rue du Bojaban, 6838 Corbion (parcelle n° 935y2) ; Mr Jean Tronson, rue de la Bourdoise, 6, 6838, Corbion (parcelle n°39) ; Mr Thierry Brasseur, rue de la hate, 9, 6838 Corbion (parcelle n° 935V3) ; Mr Jean-Pol Couvert, rue de la Hate, 7, 6838 Corbion, d'une bande de terrain à prendre dans ses parcelles sises à Corbion, cadastrées 3ème Div., S° B, n° 933P, 934M, 38D, 38E, 38B, 39, 935T3, 935Y2, 935W2, 935V3, 933R & 933T bordant le chemin vicinal n° 8 d'une contenance globale de 07 a 42 ca à incorporer dans la voirie communale avec élargissement du chemin n° 8 comme stipulé dans le Plan d'Alignement du 14.04.14 dressé par André Gobert, Géomètre-Expert à Corbion ; d'approuver le plan d'alignement comme stipulé dans le plan susmentionné du 14.04.14 dressé par André Gobert, Géomètre-Expert à Corbion ainsi que d'inclure cette bande de terrain de 07 a 42 ca dans le domaine de la voirie communale avec élargissement du chemin vicinal n° 8

15. Urbanisme : permis d'urbanisation à Rochehaut : cession gratuite par les Consorts Boreux-Malaise en faveur de la Ville d'une bande de terrain à prendre dans les parcelles sises à Rochehaut, cadastrées 8ème Div., S° a, n° 792, 793, 795, 796, 800E, 800F, 803C et 787B bordant le chemin vicinal n° 33 avec élargissement du chemin n° 33 , plan d'alignement et incorporation dans la voirie publique.

A l'unanimité, décide d'accepter la cession gratuite en faveur de la Commune, par Marc Boreux, rue du Routi, 4 à 6830 Rochehaut, d'une bande de terrain à prendre dans les parcelles sises à Rochehaut, cadastrées 8ème Div., S° a, n° 792, 793, 795, 796, 800E, 800F, 803C et 787B bordant le chemin vicinal n° 33 avec élargissement du chemin n° 33 comme stipulé dans le Plan de division du 21.03.14 de la sprl Impact ; d'approuver le plan d'alignement comme stipulé dans le Plan susmentionné du 21.03.14 de la sprl Impact ainsi que d'inclure cette bande de terrain de 05 a 09 ca dans le domaine de la voirie communale avec élargissement du chemin vicinal n° 33.

Travaux

16. CSC pour la désignation d'un auteur de projet pour une étude de faisabilité relative au déplacement du hall des sports de Bouillon.

Par 12 oui et 2 abstentions (MM Gobert A et Adam D), vote ce CSC

17. CSC pour la conception et la réalisation des travaux d'aménagement d'une passerelle à l'Epine avec demande de subside au CGT et CSC pour la désignation d'un coordinateur-projet et réalisation

A l'unanimité, approuve le CSC pour la conception et la réalisation pour un montant estimatif de 300.000 € TVA C et le CSC pour le coordinateur-projet et réalisation.

18. CSC pour marché de service pour la désignation d'un Ingénieur-Conseil en matière d'énergie.

A l'unanimité, vote ce CSC.

19. Travaux de démolition de l'ancienne maison communale à Ucimont : descriptif de travaux supplémentaires pour un montant de 3.765 € HTVA – approbation de la dépense.

A l'unanimité, approuve cette dépense.

S.A.R.

20. SAR : travaux d'aménagement du garage Lefèvre : approbation du nouveau CSC des travaux du lot 2.

Par 12 oui et 2 abstentions (MM Gobert A et Adam D), approuve ce CSC pour un montant estimatif de 1.102.214,15 € HTVA.

Fournitures

21. CSC pour la fourniture de matériel informatique pour l'AC Bouillon.

A l'unanimité, vote ce CSC pour un montant estimatif de 10.309 € HTVA.

Informations – Généralités

22. Compte 2013 et budget 2014 de l'asbl Charon.

A l'unanimité, prend acte de ces informations.

23. Zone de baignade de «La Poulie ».

Mr le Bourgmestre explique la situation existante.

24. Inscription du château-fort de Bouillon au patrimoine mondial – création d'une commission : décision de principe.

A l'unanimité, marque son accord de principe sur la création d'une commission.

25. Intervention de M.Defat concernant la maison médicale

M.Defat donne une information en ce qui concerne la création éventuelle d'une future maison médicale à Bouillon (invitation des conseillers à la réunion du 11.08.2014, à 20 H, à l'Hôtel de Ville) et propose que le Conseil arrête le CSC pour désigner un auteur de projet pour une étude de faisabilité relative à cette création à sa prochaine séance.

26. Intervention de M.Defat concernant le vote d'une motion à l'égard du plan de la SNCB

Le Bourgmestre demande à l'assemblée de voter une motion communale relative à l'adaptation du plan de transport 2014 de la SNCB suite à la réunion d'information du 23.06.2014. A l'unanimité, le Conseil vote l'urgence pour accepter ce point et à l'unanimité, l'assemblée approuve cette motion.

27. Intervention de M.Adam D qui s'interroge sur l'avenir du hall sportif existant si un nouveau hall sportif est construit au Champ l'Evêque ?

Le Bourgmestre répond que rien n'est décidé pour l'instant et que ce point devra également faire l'objet de l'étude de faisabilité votée au point 16 du présent PV.

28. Intervention de MAdam D qui s'interroge sur le problème d'insalubrité actuel détecté à l'école de Noirefontaine.

M.G.Denis répond qu'il s'agit d'un problème d'humidité dans la maison « Mousty « et que les classes qui s'y trouvent seront déplacées dans l'ancien presbytère à la prochaine rentrée scolaire.

Il est 22 H 30. Le Président lève la séance.
Approuvé en séance du 03 septembre 2014.

Par le Conseil :

Le Directeur général, le Bourgmestre,